Paroisse Saint Nazaire

🎄 Invitation au repas de Noël 🎄

Dimanche 18 décembre après la messe de 10h30 au centre Saint Vincent

La paroisse vous propose cette année un moment de convivialité autour d'un **repas partagé de Noël.**

Vous pouvez vous inscrire par mail à paroisse.sanary@gmail.com ou directement à la sacristie de l'église.

Heure Sainte

Jeudi 1er décembre à 21h
à l'église Saint Nazaire

Venez vivre un très beau moment de prière ponctuée de lectures et de chants.

Messe au Sacré Coeur de Jésus pour la France

Vendredi 2 décembre à 18h30
à l'église Saint Nazaire

Infos pratiques

PAROISSE DE SANARY

📱 04 94 74 59 90

@paroisse.sanary@gmail.com

Horaires de la semaine

LUNDI 28 NOVEMBRE -
18h - Chapelet suivi à 18h30 de la Messe à l'église Saint Nazaire

MARDI 29 NOVEMBRE -
7h45 - Adoration à l'église Saint Nazaire
8h30 - Chapelet suivi à 9h de la Messe à l'église Saint Nazaire
16h30 à 18h - Catéchisme au centre Saint Vincent

MERCREDI 30 NOVEMBRE -
7h45 - Adoration suivie à 8h30 du chapelet à l'église Saint Nazaire
8h30 - Stand paroissial sur le marché
9h - Messe à l'église Saint Nazaire
10h-12h - Confessions à l'église Saint Nazaire

JEUDI 1er DÉCEMBRE -
18h - Chapelet à l'église Saint Nazaire
18h30 - Messe à l'église Saint Nazaire
21h - Heure Sainte suivie de la nuit d'adoration à l'église Saint Nazaire

VENDREDI 2 DÉCEMBRE -
9h - Messe à l'église Saint Nazaire
10h - 12h - Confessions à l'église Saint Nazaire
18h - Chapelet suivi à 18h30 de la Messe au Sacré Coeur de Jésus pour la France à l'église Saint Nazaire
18h - 20h - Aumônerie des collégiens à la chapelle de la Sainte Famille à la Milhière
20h-21h - Adoration et confession à la chapelle de la Sainte Famille à la Milhière

SAMEDI 3 DÉCEMBRE - Coeur Immaculé de Marie
8h30 - Chapelet médité suivi à 9h de la Messe à la chapelle Notre-Dame de Pitié
10h - 12h - Confessions à l'église Saint Nazaire

Jour du Seigneur

2ème dimanche de l'Avent

SAMEDI 3 DÉCEMBRE
à l'église Saint Nazaire
18h30 - Messe anticipée

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE
7h45 - Adoration suivie à 8h30 du chapelet
Messes à 9h, 10h30 et 18h30 à l'église St Nazaire

🎶 Nous vous donnons rendez-vous ce **dimanche à 18h** avant la messe de 18h30 pour un **temps de louange à l'église Saint Nazaire** 🎶

Mes chers frères et sœurs,

Nous avons commencé le temps de l'Avent. Nous nous préparons à fêter la Naissance de Jésus, le Fils de Dieu qui est devenu aussi le fils de Marie. Par Son Incarnation, le Verbe éternel de Dieu, s'est uni à chaque homme, il nous ouvre les portes du Ciel. Je voudrais vous partager cet extrait de l'Evangelium vitae de Saint Jean-Paul II, qui rappelle le don précieux de la vie, et comme Jésus avec sa naissance, a rendu la vie encore plus précieuse.

Que Dieu vous bénisse,

votre curé qui vous aime beaucoup,

Père José

LETTRE ENCYCLIQUE EVANGELIUM VITAE DU SOUVERAIN PONTIFE JEAN-PAUL II

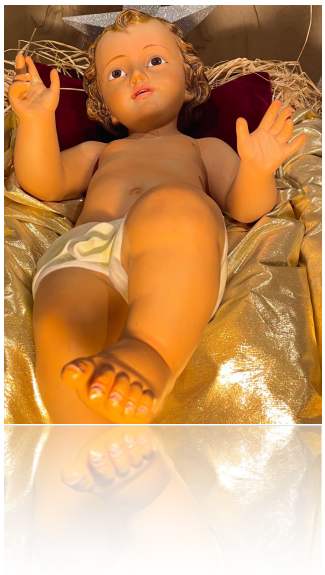

"A l'aube du salut, il y a la naissance d'un enfant, proclamée comme une joyeuse nouvelle: « Je vous annonce une grande joie, qui sera celle de tout le peuple: aujourd'hui vous est né un Sauveur, qui est le Christ Seigneur, dans la cité de David ». Assurément, la naissance du Sauveur a libéré cette « grande joie », mais, à Noël, le sens plénier de toute naissance humaine se trouve également révélé, et la joie messianique apparaît ainsi comme le fondement et l'accomplissement de la joie qui accompagne la naissance de tout enfant.

Malgré les difficultés et les incertitudes, tout homme sincèrement ouvert à la vérité et au bien peut, avec la lumière de la raison et sans oublier le travail secret de la grâce, arriver à reconnaître, dans la loi naturelle inscrite dans les cœurs, la valeur sacrée de la vie humaine depuis son commencement jusqu'à son terme ; et il peut affirmer le droit de tout être humain à voir intégralement respecter ce bien qui est pour lui primordial. La convivialité humaine et la communauté politique elle-même se fondent sur la reconnaissance de ce droit.

En même temps, se dessine et se met en place une nouvelle situation culturelle qui donne aux crimes contre la vie un aspect inédit et — si cela se peut — encore plus injuste, ce qui suscite d'autres graves préoccupations : de larges couches de l'opinion publique justifient certains crimes contre la vie au nom des droits de la liberté individuelle, et, à partir de ce présupposé, elles prétendent avoir non seulement l'impunité, mais même l'autorisation de la part de l'Etat, afin de les pratiquer dans une liberté absolue et, plus encore, avec l'intervention gratuite des services de santé."